

## CHORGES : 1<sup>ER</sup> VILLAGE ÉTAPE DES HAUTES-ALPES !

Le réseau des Villages étapes existe depuis 1995. Depuis 2000, ce label devenu label d'Etat, est attribué par le Ministère de l'Environnement. Chorges est la 1<sup>ère</sup> commune labellisée des Hautes-Alpes et la 2<sup>ème</sup> des Alpes françaises !

### Un village où se poser...

Sur les autoroutes il y a les aires de repos où l'on est sûrs de pouvoir trouver de quoi boire, se restaurer, faire le plein, voire même acheter quelques souvenirs de la région traversée. Mais lorsque le voyage passe par les nationales et les départementales il est parfois plus hasardeux de s'arrêter car dans certains villages il n'existe plus ni commerces, ni cafés, ni restaurants... C'est pourquoi depuis plus de 20 ans la Fédération Française des Villages Etapes s'est créée afin de proposer aux usagers de la route de faire étape dans un lieu où ils sont certains de trouver des services, des commerces, etc... A ce jour on dénombre 56 communes Villages Etapes et il devrait y en avoir 80 d'ici 2025.

Chorges fait partie des 5 nouvelles entrées 2018 depuis le 6 juillet, avec La Mure (38) qui venait de signer sa convention la veille. Christian Durand, Maire de Chorges, recevait, pour la signature officielle de la convention faisant entrer le village dans le réseau, un parterre d'élus et d'officiels. Ce label d'Etat a été attribué après près de 2 ans de travail conjoint entre commerçants, municipalité, hébergeurs, office de tourisme et la Fédération des Villages Etapes.

L'édile des lieux, tout comme la Préfète Cécile Bigot-Dékeyzer, mettait en avant les chiffres de la fréquentation en nette hausse des communes adhérentes. C'est en 2016, après avoir lu un article sur le sujet, que Christian Durand propose à son conseil municipal de monter un dossier. « Julie Tournadre, notre technicienne chargée du Développement, et Gina Bertrand, adjointe au Tourisme, ont alors pris les choses à bras le corps, expose le Maire qui en profite pour mettre en avant les 4 nouveaux commerces ouverts depuis le début de l'année grâce au partenariat noué avec « Ma Boutique à l'Essai ». Mais ce sont les commerçants qui en sont les 1<sup>ers</sup> acteurs. Ce sont les usagers de la route qui bénéficient de ce label avec une garantie de services mais aussi de qualité d'accueil invitant peut-être à une pause plus longue ?... » Ce label n'est pas reconduit de façon tacite mais par le biais d'une visite au rythme d'une fois tous les 5 ans, afin de s'assurer que le village garantit toujours le même niveau de services et continue à évoluer dans son offre en termes d'aménagements, d'accueil et d'animations.

Ce label naît en Haute-Vienne et s'étend en Bretagne où il est bien connu mais aucune municipalité n'est labellisée dans la Région Sud ni dans les Alpes. La Mure et Chorges font donc figures de précurseurs !

**Pour l'obtenir il faut :** être à 5 mn ou 5 km maximum d'une nationale ou d'une autoroute ; avoir une population de moins de 5 000 habitants ; disposer de structures touristiques et de commerces ; disposer d'équipements publics de qualité ; disposer d'un point d'informations touristiques et posséder des sentiers de randonnées ou des monuments historiques. Chorges remplit toutes ces conditions !

La Préfète rappelait : « C'est confirmé le chiffre d'affaires ne cesse de croître une fois le label d'Etat obtenu ! Chorges est un point de passage obligatoire vers le parc des Ecrins ou du Queyras, les stations de ski, etc, et Chorges a pris des engagements d'amélioration urbanistiques. L'Argentière la Bessée, St Bonnet et Guillevret ont également demandé leur inscription. »

### Inauguration dans la foulée

Bénéficiant de l'entrée au label des Villages Etapes, Christian Durand inaugurerait les aménagements d'espaces publics à l'entrée Sud de la commune. Il en profiterait pour faire un retour sur les 10 dernières années et ce qui a pu être accompli en ce domaine.

Entre 2009 et 2014 le carrefour giratoire remplace les feux tricolores source de bouchons en période d'affluence touristique. Il sera inauguré en juillet 2016. En 2010 c'est l'enlèvement de plus de 80 panneaux publicitaires. 2014, suite à un diagnostic



L'espace de la gare a été entièrement reconfiguré



Inauguration des aménagements urbains avec l'ensemble des officiels



Christian Durand et Cécile Bigot-Dékeyzer devant l'un des panneaux annonçant Chorges comme village étape

le projet d'aménagement plus global d'entrée de village prend forme. Le Préfet de l'époque, Philippe Court, annonce alors une aide de l'Etat de 200 000 € pour les 2 premières tranches de travaux. « L'enjeu était de sécuriser les espaces d'arrêts de bus, d'aménager le parvis de la gare et de créer une aire de covoiturage de 50 places. L'aménagement des accès permet soit dédié au Tourisme, un Office Intercommunal, véritable totem pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. »

Le montage financier a permis de faire participer à ce projet, l'Etat, pour 199 908 € (33%), La Région Sud PACA pour 96 692 € (16%), le Département pour 86 840 € (14,5%), RTE pour 193 908 € (32,5%). Restait à la charge de la commune à peine un peu plus de 3% du coût global plus la maîtrise d'œuvre, 75 600 €.

Christian Durand concluait : « Il serait dommageable qu'après tous ces travaux la SNCF ferme la gare ! Des usagers descendent à chaque arrêt, arrêt qui dessert aussi la station de Réallon. Et j'ai espoir qu'une solution soit trouvée pour que le train de nuit s'arrête à nouveau à Chorges ! »

Chantal Eyméoud, Vice-Présidente à la Région et Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, promettait la réhabilitation du vieux bâtiment cité. « Il sera un symbole architectural auquel nous sommes entraînés de travailler. » Elle soulignait la qualité des aménagements mettant « la réputation cauchemardesque et moche de Chorges » au rang des vieux souvenirs. « L'image de la commune à radicalement changée ! »

La Sénatrice, Patricia Morhet-Richaud, et le Député, Joël Giraud, soulignaient eux aussi le dynamisme de la commune et la réussite de ces aménagements, « qui donnent envie de s'arrêter à Chorges. » Tous deux promettaient également de régler le problème de la desserte ferroviaire du village ?!...

La Préfète concluait sur les aspects esthétiques et de sécurité : « On est dans les objectifs du développement durable » assurait-elle !